

Carel, Marion (dir.). 2012. *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet* (Paris : L'Harmattan)

Francesca Mambelli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1689>

DOI : 10.4000/aad.1689

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Francesca Mambelli, « Carel, Marion (dir.). 2012. *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet* (Paris : L'Harmattan) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 12 | 2014, mis en ligne le 20 avril 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1689> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1689>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Carel, Marion (dir.). 2012. *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet* (Paris : L'Harmattan)

Francesca Mambelli

RÉFÉRENCE

Carel, Marion (dir.). 2012. *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet* (Paris : L'Harmattan), 262 pages, ISBN : 9782336001876

- 1 Le titre de l'ouvrage fait surgir d'emblée une multitude de questions relatives à la démarche et aux finalités des études ici recueillies. La conjonction « et » que relie « argumentation » et « polyphonie » isole-t-elle deux objets d'étude distincts ou suggère-t-elle plutôt que les phénomènes polyphoniques et argumentatifs seront traités conjointement ? Les noms du philosophe chrétien et du chef de file du *Nouveau Roman* sont-ils évoqués simplement pour préciser l'étendue chronologique couverte par les articles ou aussi pour témoigner de la variété générique des textes analysés ? Et enfin le rapprochement de notions linguistiques et d'auteurs de textes littéraires ou philosophiques laisse-t-il entendre que les théories de l'argumentation et de la polyphonie seront appliquées à l'analyse des textes ou plutôt que les textes seront interrogés pour tester et affiner des hypothèses linguistiques ?
- 2 Ceux qui connaissent les travaux de Marion Carel, responsable de l'organisation de ce recueil, et qui ont lu *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques* (Honoré Champion, 2011), se douteront que la réponse à ces questions n'est pas facile. Tout d'abord, parce que les théories de l'argumentation et de la polyphonie qu'elle a élaborées - et dans lesquels les auteurs de ce recueil puisent leurs outils d'analyse - sont en même temps indépendantes et complémentaires. La Théorie des Blocs sémantiques

et la Théorie argumentative de la Polyphonie constituent en effet deux volets distincts d'une seule sémantique, qui se veut argumentative et énonciative. C'est en raison de l'autonomie des phénomènes argumentatifs et polyphoniques que le même livre peut accueillir aussi bien une étude de la signification argumentative du mot *mensonge* (Salsmann, 189-243), un article qui porte sur la « double énonciation » propre au récit de fiction (Compagno, 105-144) ou une contribution qui oppose deux emplois de *maintenant*, l'un décrit argumentativement, l'autre énonciativement (Lescano, 145-188). La question devient alors de savoir laquelle de deux approches permet une description plus fine - et donc une compréhension plus large - du phénomène linguistique qu'on tâche d'analyser. Les articles de Bourmayan (59-84) et de Campora (85-104) montrent ce qu'on gagne à abandonner la perspective majoritairement adoptée, que ce soit en s'efforçant de décrire argumentativement un mot généralement traité énonciativement (*sans doute*, étudié par Bourmayan) ou en expliquant par la structure énonciative un effet textuel jusque là attribué à l'assemblage des arguments (c'est par ce biais que Campora analyse *l'Argumentum ornithologicum* de Borges).

- 3 Le même équilibre entre l'adhésion à une hypothèse commune et l'adoption d'une perspective singulière caractérise l'approche aux textes. Tous les auteurs couplent leur interrogation linguistique de l'examen d'un texte littéraire ou philosophique et ils partagent, comme le dit Carel dans l'introduction, « l'hypothèse que le sens d'un énoncé n'est clairement perceptible qu'à l'intérieur d'un texte » (7). Chaque auteur cependant pose sur les textes un regard qui est spécifique à son propre champ de connaissance : les linguistes Bourmayan et Lescano ainsi que le sémiologue Compagno font intervenir les textes littéraires pour illustrer, tester et valider leurs hypothèses théoriques. En tant que spécialiste de Borges, Campora entreprend en quelque sorte la démarche inverse : au départ de sa réflexion, il y a la rencontre avec un texte, à l'horizon, une hypothèse sur l'énonciation. Linguistique et philosophie sont enfin réunies dans la lecture que Salsmann propose du texte de Saint Augustin sur le mensonge.

1. La Théorie argumentative de la Polyphonie et la Théorie des Blocs Sémantiques

- 4 L'article de Marion Carel qui ouvre le recueil excède la fonction purement introductive que la linguiste se donne de « présenter les outils d'analyse sémantiques » (7) mobilisés par les auteurs et il peut être considéré comme la première des études dont l'ouvrage se compose. La Théorie de Blocs sémantique (TBS) et la Théorie argumentative de la Polyphonie (TAP) - les deux théories que Carel a élaborées en prolongeant les travaux de Ducrot - sont décrites ici tant dans leur dimension technique (en tant que systèmes de notions permettant d'analyser la signification des mots et le sens des énoncés) que dans leur dimension spéculative (en tant que conceptualisations portant un regard précis sur la langue, le sens et l'énonciation). Le souci de vulgarisation qui caractérise cette étude impose une démarche synthétique qui fait bien apparaître la cohérence de sa sémantique.
- 5 L'originalité de l'approche de Carel se manifeste déjà dans le choix d'exposer d'abord sa théorie de la mise en discours (la TAP) et seulement ensuite sa théorie du contenu (la TBS). Elle veut ainsi rompre avec les approches classiques qui considèrent l'énonciation comme « seconde » par rapport au contenu et qui la décrivent comme « la partie non

représentationnelle du sens de l'énoncé » (8). Deux convictions motivent ce rejet et constituent le fondement de sa sémantique : premièrement, l'énoncé ne communique pas pour Carel une représentation du monde évaluable en termes de vrai et de faux, mais un contenu argumentatif qui échappe à l'analyse vériconditionnelle. Deuxièmement, l'énonciation est pour elle un phénomène strictement discursif qui ne doit pas être confondu avec une appréciation que le locuteur porterait sur le contenu, soit-elle véritative, comme chez Abélard, ou psychologique, comme chez Bally. Les auteurs de ce recueil n'acceptent pas tous ces deux hypothèses avec le même degré de conviction. Bourmayan, par exemple, utilise dans son article les notions introduites par la TAP sans abandonner pour autant l'hypothèse vériconditionnelle. Dans le but de faire apparaître la spécificité de chaque contribution, je présenterai donc brièvement la TAP et la TBS, en mettant en évidence ce qui les distingue des autres théories de la polyphonie et de l'argumentation. Je m'arrêterai essentiellement sur les notions qui sont reprises par les autres études ici rassemblées.

- 6 La TAP poursuit les études de Ducrot sur la polyphonie dont elle garde l'hypothèse que le sujet parlant s'exprime « seulement de manière fragmentée, à travers de multiples masques » (26). L'énoncé n'est pas la réalisation d'une volonté de discours unifiée et unifiante, mais le déploiement de plusieurs instances de parole. La personne qui réalise matériellement l'énoncé (le sujet parlant) n'est pas forcément la même « personne » qui dispose et organise les contenus à l'intérieur du texte (le locuteur L), cette dernière pouvant de surcroît ne pas coïncider avec le locuteur dont le texte parle, l'être du monde construit par le discours (le locuteur *lambda*). Une autre distinction de Ducrot que la TAP maintient est l'opposition entre sujet parlant et personne énonciative : un locuteur peut avancer un contenu sans se donner lui-même comme l'origine de ce contenu.
- 7 Il faut préciser dès maintenant cependant que sur ce point la description de Carel diverge nettement des analyses menées par Ducrot dans *Le dire et le dit*. La linguiste en effet ne donne pas le même sens que Ducrot au mot « origine ». Alors que pour Ducrot, il s'agissait de dire que le locuteur peut montrer dans son énoncé un point de vue dont il n'est ni la source ni le garant, pour Carel, il s'agit d'affirmer que le locuteur peut prendre en charge un contenu sans s'investir dans l'énonciation. Le locuteur peut se désinvestir au profit d'une énonciation factuelle (il prétend laisser parler les choses, les décrire telles qu'elles sont) ou au profit d'une autre subjectivité (il prétend avoir « reçu » et non pas « conçu » le contenu communiqué par l'énoncé). Dans le premier cas, l'on dit que l'énoncé exprime la voix du Monde, dans le deuxième, qu'il exprime la voix de l'Absent. Lorsque le contenu apparaît comme « conçu » par le locuteur au moment de l'énonciation, l'on dira que l'énoncé exprime la voix du Locuteur. Le lexique adopté montre bien en quoi la TAP prend les distances de la théorie polyphonique de l'énonciation proposée par Ducrot : pour Carel, les phénomènes énonciatifs et les questions d'attribution de parole sont deux problèmes radicalement distincts et seulement les premiers doivent faire l'objet d'une linguistique polyphonique. C'est pour cette raison que la TAP refuse la proposition faite par les théories scandinaves de la polyphonie (la ScaPoline) d'intégrer la focalisation parmi les phénomènes énonciatifs.
- 8 Outre qu'elle prolonge les travaux de Ducrot, la Théorie argumentative de la Polyphonie s'inscrit dans le sillage des études de Benveniste sur l'énonciation. Le Locuteur, le Monde et l'Absent sont moins des « personnes » que des « tons » sur lesquels le locuteur parle, proches en cela des formes énonciatives identifiées par

Benveniste. Toute aussi radicale que la théorie de Benveniste dans son refus de décrire les personnes énonciatives comme des individus, la TAP ne va pas cependant jusqu'à dire que l'énonciation historique implique la disparition du locuteur. Même dans les énoncés factuels, le locuteur maintient une certaine forme de présence : c'est lui qui hiérarchise les contenus en leur attribuant une fonction textuelle déterminée. Certains contenus sont « pris en charge » par le Locuteur (ils constituent l'objet de sa prise de parole), d'autres sont seulement « accordés » (ils sont affirmés, mais le discours ne s'articule pas sur eux), d'autres encore « exclus » (le Locuteur s'interdit de les affirmer). Bien que ces notions ne soient pas reprises dans les études rassemblées dans ce recueil, elles offrent un outil précieux pour l'analyse des textes car elles permettent de découper un texte en « motifs énonciatifs », unités comprenant le contenu pris en charge par le Locuteur et les éventuels contenus accordés ou exclus qui se greffent sur lui.

- 9 Après avoir consacré la première partie de son article à l'énonciation, Carel s'intéresse dans la deuxième partie au contenu sémantique des mots, des énoncés et des textes. Ce qui peut surprendre est qu'une seule théorie, la TBS, est censée décrire à la fois : la signification que la langue associe à un mot comme « prudent », le contenu communiqué par un énoncé comme « Pierre a été prudent » et le sens d'un fragment textuel tel que « Il commençait à faire nuit. Malgré l'envie qu'il avait de savoir où menait le chemin, Pierre évita de s'aventurer plus loin. » Certes, la TBS maintient la distinction entre ces trois niveaux, mais elle fait l'hypothèse que les mots, les énoncés et les fragments textuels sont tous paraphrasables par des prédicats argumentatifs, qui peuvent comporter une conjonction normative (donc, si, parce que) ou transgressive (pourtant, même si). On se tromperait à voir dans les prédicats argumentatifs l'équivalent de prédicats logiques : les prédicats argumentatifs ne sont pas évaluables en termes de vrai et de faux, ils ne sont pas caractérisés par l'ensemble des êtres dont ils seraient vrais, ils ne relient pas les deux segments dont ils se composent par un rapport d'implication. Définis maintenant positivement, les prédicats argumentatifs constituent une sorte de « squelette », de « schéma argumentatif » que l'on obtient « dès qu'on fait abstraction de ce dont on parle [...], du choix précis de la conjonction [...], des différences graduelles [...] ou encore du temps grammatical » (31). Ils se présentent sur la forme de deux segments reliés par le connecteur normatif DC (donc) ou transgressif PT (pourtant). La signification du mot « prudent » ou de la phrase « Pierre a été prudent » sera alors définie par l'ensemble de discours argumentatifs qui peuvent exprimer le prédicat (ou aspect) argumentatif DANGER DC PRECAUTION. Utiliser le mot « prudent » à propos de Pierre, dire que Pierre a été prudent ou décrire discursivement son comportement comme prudent, c'est toujours pour la TBS lui attribuer la propriété d'avoir pris des précautions à cause du danger.
- 10 Carel propose à raison de voir dans la Théorie des Blocs sémantiques « une version radicale » (29) de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue d'Anscombe et Ducrot. La TBS la prolonge, parce qu'elle inscrit la valeur argumentative des énoncés dans la signification même des mots ; elle la radicalise, parce qu'elle exclut que les termes pleins de la langue contiennent autre chose que des aspects argumentatifs. Qu'est-ce qu'un bloc sémantique ? Un exemple : les adverbes « déjà » et « encore » mettent tous deux en relation un événement et le temps écoulé avant son apparition, mais alors que « déjà » dit qu'une chose s'est produite malgré le peu de temps écoulé, « encore » dit qu'une chose ne s'est pas produite malgré la grande quantité de temps écoulé. La TBS rend compte de cette distinction en disant que « déjà » et « encore » appartiennent à

deux blocs sémantiques distincts, respectivement le bloc du temps qui apporte, qui voit le temps comme entraînant l'apparition des choses (TEMPS ECOULE DC PRESENCE) et le bloc du temps qui emporte, qui voit le temps comme entraînant la disparition des choses (TEMPS ECOULE PT PRESENCE).

- 11 Il reste à présenter un dernier couple de notions de la TBS, qui joueront un rôle important dans l'étude de Salsmann sur le mensonge chez Saint Augustin. Il s'agit de la distinction entre argumentation « interne » et argumentation « externe », les deux « sortes de liens » qui existent « entre un terme et les aspects argumentatifs qu'il signifie » (39). On dit d'un aspect qu'il est inscrit dans l'argumentation « interne » d'un mot quand il préfigure des discours qui ne contiennent pas ce même mot ; on dit en revanche qu'il appartient à l'argumentation externe, s'il est concrétisé par des discours où le mot apparaît. Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas là d'une distinction purement formelle. Se demander si l'aspect MENSONGE DC TROMPERIE s'inscrit dans l'argumentation interne ou externe du mot « mensonge », c'est se demander, comme le fait saint Augustin, si quelqu'un disant le faux sans avoir l'intention de tromper appartient ou non à la catégorie des menteurs.

2. Polyphonie et assertivité : une étude « paradoxale » de « sans doute » ?

- 12 Le premier article du recueil mobilise des notions introduites par la TAP, mais n'adopte pas la perspective argumentative de la TBS. Le point de départ de l'interrogation de Bourmaysan est la signification, à l'apparence paradoxale, de « sans doute » : comment un syntagme dont les termes qui le composent disent l'absence de doute a pu finir par exprimer la probabilité ou même l'incertitude ? Au lieu de voir dans les emplois actuels de « sans doute » un renversement antiphrastique de sa valeur sémantique primitive, Bourmaysan défend l'idée, plus inattendue, que le syntagme continue à exprimer la certitude. Le locuteur actuel de « sans doute » asserterait une vérité, mais une vérité relative aux seules informations dont il dispose. La proposition affectée par « sans doute » serait la conjecture la plus satisfaisante « dans un cadre de vue restreint » (60).
- 13 Afin de démontrer que ce noyau sémantique est commun à tous les emplois du syntagme, l'auteur analyse la nouvelle de Balzac *La Réquisitionnaire* où elle remarque que « sans doute », dans toutes ses occurrences, modifie le degré de fiabilité de la proposition qu'il affecte, en limitant le cadre dans lequel elle est affirmée. Cet emploi « épistémique » de « sans doute » est ensuite comparé avec un autre emploi, dit argumentatif, qui attribue à la locution une valeur concessive. Dans l'usage argumentatif tout comme dans l'emploi épistémique, on assiste pour Bourmaysan à une « restriction du cadre » : « sans doute » modalise une proposition en relativisant sa force argumentative ou sa valeur de vérité. Une seule description sémantique se révèle donc valable pour rendre compte des deux emplois de l'expression, même si la distinction entre occurrences argumentatives et épistémiques est maintenue.
- 14 Les effets discursifs et rhétoriques de « sans doute » sont enfin explorés dans une dernière partie, où l'auteur s'efforce de déterminer la valeur polyphonique de l'expression. « Sans doute » semble communiquer une vérité en même temps relative et non négociable, issue d'une connaissance partielle des faits et imposée par les faits eux-mêmes. Bourmaysan remarque avec justesse que la contradiction disparaît dès lors qu'on abandonne la notion ducrotienne d'énonciateur au profit de celle de personne

énonciative. Si l'on admet en effet que le mode d'apparition du contenu est indépendant de l'instance censée garantir sa vérité, il n'y a rien d'étonnant dans le fait qu'un locuteur prétende laisser parler le monde dans son objectivité, tout en avouant ne pas être omniscient. Le paradoxe de la signification contemporaine de « sans doute » se trouve alors justifié : le sentiment d'incertitude serait une conséquence de la focalisation externe que « sans doute » impose à la narration, tandis que la signification primitive (l'absence de doute) serait encore perceptible en raison de la propriété qu'a « sans doute » de faire apparaître le contenu à travers la voix du Monde.

- 15 L'étude de Bourmayan soulève des questions qui dépassent le cadre d'une description sémantique de « sans doute ». En renversant l'analyse conventionnelle qui voit dans « sans doute » une marque de subjectivité, l'article corrobore les théories actuelles de la polyphonie (Carel, Rabatel...) qui envisagent l'énonciateur autrement que comme la source de la profération et il encourage à réexaminer de manière comparative les locutions traditionnellement classées comme « marques de la probabilité » (sans doute, peut-être, probablement, vraisemblablement...). Une autre dimension à explorer intéresse la notion de « cadre de vue » et ce qu'elle pourrait apporter à l'analyse argumentative et rhétorique des discours et des textes. Bourmayan ouvre sur une interrogation rhétorique, en évoquant deux situations discursives où la restriction du « cadre de vue » opéré par « sans doute » peut se révéler efficace : les discours de disculpation (où « sans doute » permet de reconnaître ses torts et de les minimiser par le même mouvement) et les discours faussement compréhensifs (où « sans doute » permet de faire rentrer les propos de l'interlocuteur dans un cadre idéologique contraignant). Irrecevable pour les théories de l'argumentation dans la langue – en ce qu'elle présuppose le maintien de l'hypothèse vériconditionnelle – la notion de « cadre de vue », telle qu'elle est mobilisée par Bourmayan, pourrait se révéler un outil d'analyse précieux pour l'étude de l'argumentation dans le discours.

3. Dédoublé et désinvestissement du locuteur : comment Jemet en scène Je ?

- 16 L'article de Magdalena Campora se distingue par la manière dont l'auteur interroge le texte. *L'Argumentum Ornithologicum* est en effet moins un réservoir d'exemples permettant de tester et d'affiner une hypothèse linguistique qu'un objet complexe qui entraîne une complexification des outils théoriques tâchant de le décrire. Le texte de Borges constitue pour Campora ce que Benveniste appelle un problème : la difficulté de ce texte - à la fois « ridicule » et « recevable » (101) - finit par faire apparaître une difficulté propre à la langue. Le point de départ, c'est donc une impression de lecture : d'où vient l'effet d'exercice raté produit par *L'Argumentum Ornithologicum* ? Contrairement à la plupart des critiques, qui s'efforcent d'identifier les prétendues erreurs de raisonnement commis par le narrateur, Campora avance l'hypothèse que le sentiment de ratage est provoqué par la structure énonciative du texte. Le Je qui dit voir un vol d'oiseau ne serait pas le même Je qui s'efforce ensuite de déterminer le nombre d'oiseaux vus. A un « je d'expérience », qui décrit ce qu'il voit lorsqu'il ferme les yeux, se substitue un « je raisonneur », qui prétend tirer de cette expérience une preuve de l'existence de Dieu. L'analyse détaillée de ces deux instances locutives conduit Campora à une conclusion qui peut surprendre : l'absurdité de la démonstration théologique menée par Borges n'est pour rien dans le sentiment d'imposture donné par le texte. Ce

qui « rate » est la tentative du « *je* raisonneur » de tirer de l'expérience du premier locuteur une information qu'il avait maintenue sous silence. Le véritable responsable du ratage serait alors le « *je* d'expérience » : ce sont ses choix lexicaux, discursifs et narratifs qui rendent impossible au deuxième locuteur la détermination du nombre d'oiseaux.

- 17 La première partie a une fonction essentiellement introductive : Campora fait intervenir notamment la notion d'« écho imitatif » et la distinction entre « locuteur premier » et « locuteur second » (Ducrot 1984), qui lui permettront de rendre compte énonciativement du changement de ton perceptible à partir de la quatrième phrase du texte. Or, si la thèse d'un dédoublement du locuteur est tout à fait convaincante, l'identification d'un « locuteur premier » est problématique. Il est vrai qu'on peut dire que l'ensemble du texte est pris en charge par le « *je* d'expérience » et que ce Je met en scène, à partir de la quatrième phrase, la parole d'un pédant et ridicule professeur de théologie ; il serait cependant tout aussi possible d'imputer la globalité du texte au « *je* raisonneur » et de supposer qu'il donne la parole, dans les trois premières phrases, à un sujet fictif censé faire l'expérience qu'il tâche d'analyser (il s'agit d'un procédé très fréquent dans les écrits philosophiques, notamment d'empreinte phénoménologique). L'indécidabilité de l'instance locutive première n'invalide en rien la démonstration de Campora, mais elle permet peut-être de comprendre l'oscillation entre un emploi technique et un emploi non technique de l'expression « locuteur premier ». La primauté du « *je* d'expérience » sur le « *je* raisonneur » serait finalement moins énonciative que relative à l'ordre d'apparition des locuteurs dans le texte.
- 18 Après l'originalité de l'approche choisie, la qualité de démonstration mérite maintenant d'être saluée. La thèse de Campora s'appuie sur l'analyse sémantique, discursive et narrative des énoncés attribués au « *je* d'expérience » et au « *je* raisonneur ». Dans le but d'identifier les marques textuelles qui rendent impossible la détermination du nombre, elle mobilise des connaissances qui relèvent à la fois de la linguistique, de la philosophie et des études littéraires. Les thèses de Genette sur l'économie narrative, les analyses de Carel sur la valeur sémantique du pluriel, l'opposition que propose Wittgenstein entre usage « objectif » et « subjectif » de Je ainsi que les réflexions d'Abélard et Buridan sur l'article indéfini, loin de brouiller l'analyse, contribuent à construire une démonstration cohérente, aussi captivante que rigoureuse. On remarque en particulier la pertinence de la distinction entre « *je* externe » (qui peut être introduit par « à mon avis ») et « *je* interne » (qui n'accepte pas cette modalisation), distinction qui mériterait d'être investie dans les études du monologue intérieur et dans l'analyse des textes monologiques.

4. L'auteur serait-il une notion linguistique ?

- 19 L'étude de Dario Compagno, troisième contribution à cet ouvrage, se donne deux objectifs : identifier ce qui distingue le discours de fiction du discours non fictionnel et décrire de manière satisfaisante la figure de la métalepse. Loin d'être indépendantes, les deux parties de l'étude, consacrées respectivement à la fiction et à la métalepse, peuvent être considérées chacune comme l'illustration de la thèse avancée par l'autre. L'analyse de la métalepse permet de tester et de confirmer l'hypothèse de Compagno selon laquelle la spécificité du récit fictionnel tient à sa double énonciation. A son tour, l'approche polyphonique du discours de fiction arrive à rendre compte de

- « l'irréductible indétermination de la métalepse » (132) et à montrer comment cette indétermination est escamotée aussi bien par les théories de la « fiction intermittente » (dont les tenants, comme Searle, considèrent la métalepse comme une prise de parole de l'auteur) que par les théories de la « fiction continue » (dont les tenants, comme Genette, refusent l'idée d'une « vacance » de la voix narrative).
- 20 Si les questions que se pose Compagno sont donc parmi les plus débattues, sa démarche est profondément originale car elle se fonde sur la conviction que l'interprétation du discours fictionnel exige la reconnaissance d'une instance auctoriale. En allant ainsi à l'encontre de la plupart des approches linguistiques, sémiotiques et narratologiques actuelles, Compagno affirme que « l'interprétation du récit de fiction demande qu'un auteur soit identifié également à côté du narrateur » (108). Chose encore plus étonnante, cette atteinte portée contre un des fondements du structuralisme est menée par un sémiologue qui mobilise les textes et les méthodes de l'analyse structurale (Ducrot, Genette, Searle). Grâce à cet ancrage théorique, l'article finit par avoir le double mérite de retracer la généalogie d'un problème et de l'aborder sous un angle de vue inédit.
- 21 L'étude débute par un constat qui peut paraître banal : alors que le discours « sérieux » exige que son locuteur soit effectivement responsable de ce qui est dit, dans le discours de fiction, le responsable apparent de ce qui est dit (le narrateur) n'est pas son responsable effectif (l'auteur). Compagno est convaincu que les sciences du langage n'ont pas su tirer les conséquences de cette évidence et cela à cause du peu d'importance qu'elles ont accordé à la figure de l'auteur. D'une part, les sémioticiens ont eu tendance à considérer l'auteur comme une instance extra-textuelle et par là comme un objet d'étude non pertinent pour l'analyse « interne » du sens. D'autre part, les théories de la polyphonie inspirées de Ducrot ont privilégié la relation entre le locuteur et les énonciateurs ou les rapports entre les énonciateurs, en négligeant l'étude des instances locutives. C'est en croisant les deux perspectives, sémiotique et énonciative, que Compagno avance la thèse que, dans le discours de fiction, les mots construisent deux êtres discursifs distincts, l'un qui est responsable du contenu dans l'univers fictionnel (le narrateur), l'autre qui en est responsable dans le monde réel (l'auteur). Il ne s'agit pas tellement de dire que les mots communiquent un sens différent selon qu'on les attribue au narrateur ou à l'auteur, mais d'affirmer que les mêmes mots associent des propriétés distinctes au narrateur et à l'auteur. L'auteur et le narrateur sont donc envisagés en tant que locuteurs *lambda* : deux êtres du monde ayant d'autres propriétés outre celle d'être les responsables de l'énonciation.
- 22 Dans les trois premières parties, Compagno développe sa démonstration qui porte sur la double énonciation à l'œuvre dans le discours de fiction. Dans le prolongement des analyses de Searle, il approche la question de la fiction par le biais de l'opposition vérité/mensonge, en décrivant la spécificité du discours fictionnel avec la notion de « faire semblant ». Le récit de fiction serait un discours qui ne respecte pas les conventions linguistiques qui imposent de dire la vérité, sans pour autant être un discours qui cherche à tromper. L'hypothèse de Compagno – qui prend ainsi les distances de l'approche descriptiviste de Searle – est que ces conventions sont strictement énonciatives : dans le discours non fictionnel, le locuteur s'engage à dire la vérité en se présentant comme responsable de l'énonciation. Remarquons ici que la notion de responsabilité semble ambiguë. Est-ce à dire que le locuteur du récit de fiction n'est pas responsable de l'énonciation, est-ce à dire que le narrateur n'est que le

responsable « apparent » de l'énoncé, l'auteur étant la véritable source de sa profération (c'est l'approche défendue dans les deux premières parties) ? Ou est-ce dire qu'un seul locuteur L se présente comme responsable de l'énonciation alors que l'énoncé parle de deux êtres, de deux instances distinctes qui donnent sens aux mots (c'est l'approche défendue dans la troisième partie) ? Les deux affirmations ne me semblent pas équivalentes car la première envisage l'auteur et le narrateur comme deux sujets purement formels, alors que la deuxième les décrit comme des « êtres du monde construit par le discours ».

- 23 A l'étude de la métalepse est enfin consacré le dernier chapitre. Compagno remarque avec justesse que la métalepse n'est pas la seule figure où l'énonciation réelle et l'énonciation fictionnelle semblent se confondre. Trois autres figures pourraient être évoqués pour démentir la thèse d'une double énonciation inhérente au récit de fiction : l'antimétalepse (les mots attribués au narrateur renvoient à l'univers de référence de l'auteur), l'autofiction (le narrateur déclare raconter une expérience réellement vécue) et la fausse chronique (le narrateur prétend être l'auteur du livre qu'on est en train de lire). Compagno analyse la manière dont ses figures interviennent dans des extraits tirés respectivement de *Jacques le fataliste* de Diderot, *Zadig* de Voltaire, la *Divine comédie* de Dante et *Le horla* de Maupassant, textes et auteurs particulièrement chers aux narratologues. L'analyse se révèle pleinement convaincante, loin de mettre à mal la théorie de la double énonciation, elle la confirme : c'est seulement en reconnaissant que le discours parle au même temps des deux êtres, de l'auteur et du narrateur, que l'on arrive à rendre compte des effets de sens produits par la métalepse.

5. « Maintenant » : un opérateur argumentatif et polyphonique

- 24 L'étude d'Alfredo Lescano s'efforce de répondre à deux questions, qui au premier abord peuvent apparaître bien éloignées. La première, strictement linguistique, s'inscrit traditionnellement dans les études sur l'énonciation, en son sens concret de prise de parole : le classement de « maintenant » parmi les déictiques est-il vraiment satisfaisant ? La deuxième relève de l'histoire et de la critique littéraire : comment la sortie de *La jalousie* de Robbe-Grillet en 1957 a pu partager la critique au point que d'un côté, l'on soulignait le désinvestissement et presque la déshumanisation de la voix narrative et de l'autre, l'on proposait de lire le texte comme un long monologue intérieur ? En réalité, le questionnement linguistique et l'analyse littéraire se croisent à quatre niveaux – sémantique, stylistique, herméneutique et narratif – et ils contribuent tous deux à élaborer des propositions théoriques inédites.
- 25 Le premier niveau où se croisent étude de la langue et analyse du texte, c'est le niveau sémantique. L'analyse de *La jalousie* affine et valide la description de « maintenant » proposée par Lescano, pour qui « sous son allure d'étiquette déictique, “maintenant” cache une nature d'opérateur argumentatif et polyphonique » (172). Au niveau stylistique, la distinction linguistique entre « maintenant de transformation » et « maintenant scénique » – élaborée dans la première partie de l'étude – fait apparaître un trait stylistique propre au texte de Robbe-Grillet : la présence massive de la voix du Témoin. La détermination du ton se révèle ensuite décisive pour examiner, dans la deuxième partie, sur quoi porte l'ambiguïté du texte. Selon Lescano, la présence de la voix du Témoin est la principale condition linguistique qui autorise « en même temps

et de façon légitime » (185) une interprétation de *La jalousie* sous le mode de la focalisation externe (lecture objective) et sous le mode de la focalisation interne (lecture subjective). On arrive ainsi au quatrième niveau où l'adoption d'une perspective linguistique et littéraire se révèle fructueux, l'étude de la focalisation narrative. L'analyse de *La jalousie* et la description linguistique du « maintenant scénique » montrent conjointement la pertinence de la séparation entre les phénomènes de focalisation et de polyphonie, contrairement à ce que proposent les théories scandinaves de la polyphonie (Scapoline).

- 26 Lescano met en évidence les problèmes qui découlent du classement du « maintenant » dit temporel parmi les déictiques. En suivant les remarques de Recanati, il identifie et analyse des occurrences de l'adverbe qui ne font pas référence au moment de l'énonciation et qui ne s'expliquent pas non plus par un changement du centre déictique (par ex., par le passage de Je à Ildans le discours indirect ou à Tu dans les manuels d'instruction). Lescano reprend à Recanti que « maintenant » signale un contraste, mais sa description s'oppose à celle de Recanati en deux points. Tout d'abord, il va plus loin que Recanati en ce qu'il inscrit dans la signification même du mot « maintenant » l'idée de contraste que Recanati considère comme un effet produit par son emploi. D'autre part, il s'éloigne encore plus que Recanati de l'approche référentialiste en montrant que le contraste n'est pas entre deux moments successifs où l'on peut situer un événement (l'un proche, l'autre lointain), mais entre deux propriétés qu'on attribue successivement à ce dont on parle. La Théorie des Blocs sémantiques permet de formuler cela en disant que « maintenant » introduit le deuxième segment d'un enchaînement argumentatif transgressif et que cet enchaînement communique qu'il y a eu une « transformation » : au moment T_1 , l'objet du discours avait la propriété X et pourtant au moment T_2 il se trouve avoir une propriété argumentativement inverse. Le vers de Hugo *Hier, la grande armée, et maintenant troupeau* permet d'illustrer cet emploi de « maintenant », dit de transformation.
- 27 Après la transgressivité, Lescano identifie un autre emploi qui fait de « maintenant » un opérateur énonciatif : l'adverbe détermine le ton des contenus qu'il introduit. Le deuxième chapitre est en effet consacré à l'analyse d'un emploi de « maintenant » qui apparaît seulement dans des énoncés portés par la voix du Témoin, à savoir les énoncés où le locuteur adopte « une attitude énonciative qui consiste à *parler comme un témoin* » (155). L'auteur appelle cet emploi « scénique » parce que l'adverbe isole une scène en la séparant de la précédente, « maintenant » signale que l'énoncé est sémantiquement autonome vis-à-vis du fragment précédent. En termes plus techniques, on dira que « maintenant » établit une limite à l'expression d'un aspect argumentatif. Énonciatif en cela qu'il marque la voix du Témoin, cet emploi serait donc également argumentatif.
- 28 Lescano met les outils de la Théorie des Blocs sémantiques et de la Théorie argumentative de la Polyphonie au service d'une sorte de « critique de la critique », qui prolonge et accrédite l'analyse de Genette. Le principal mérite de sa dernière partie est en effet d'identifier les conditions linguistiques qui rendent légitimes deux interprétations critiques inconciliables : une lecture « subjective », qui identifie le narrateur au personnage du mari et une lecture « objective », qui attribue la narration à une voix non diégétique. Selon Lescano, deux éléments sont responsables de cette indécision au regard de la focalisation adoptée : la fréquence des « maintenant scénique » et l'association des contenus sémantique à la voix du Témoin. La

concomitance de ses deux phénomènes dans le texte de Robbe-Grillet n'est pas anodine et elle permet à l'auteur de préciser sa position théorique au sujet de la relation entre focalisation et voix énonciative. En affirmant que la présence de la voix du Témoin est une condition nécessaire pour qu'il y ait focalisation, Lescano s'oppose aussi bien à Bourmayan, selon qui la focalisation externe est compatible avec la voix du Monde, qu'aux théories scandinaves de la polyphonie, dont les auteurs n'accepteraient pas d'associer à la focalisation interne et externe la même voix énonciative. Son article montre bien que l'analyse d'un texte littéraire peut contribuer non seulement à illustrer, mais véritablement à élaborer des théories de linguistique générale.

6. La TBS au service de la philosophie

- 29 Dans le dernier article du livre, Margot Salsmann étudie la signification argumentative du mot « mensonge », en mobilisant la Théorie des Blocs sémantiques. Comme chez Lescano, l'analyse sémantique est couplée à l'analyse d'un texte, ici un passage de *Du mensonge* de Saint Augustin. L'approche de Salsmann cependant n'est ni stylistique ni herméneutique : elle ne cherche ni à identifier les conditions linguistiques responsables d'un certain effet textuel ni à proposer ou à défendre une certaine interprétation du texte. Ce qu'elle étudie est la manière dont Saint Augustin « manipule » les aspects argumentatifs inscrits dans la signification du mot « mensonge », dans le but de corriger l'amoralité de la langue, pour laquelle il peut y avoir tromperie sans mensonge et mensonge sans tromperie.
- 30 L'originalité de la démarche choisie apparaît dès la première partie, où sont explorés les apports de la linguistique à la réflexion philosophique. Une phrase de Nietzsche s'impose comme une sorte de devise : « Le philosophe est pris dans les filets du langage » (*Le livre du philosophe*, 83). On aurait tort d'y lire une incitation à se libérer de la mainmise des mots sur la pensée et à élaborer des concepts permettant de rendre compte directement et univoquement de ce qui existe. Au contraire, Salsmann encourage les philosophes à interroger les mots, à les prendre au sérieux, non pas dans le but d'atteindre le monde, mais de comprendre le sens que l'homme lui a donné. En raison de sa perspective non descriptiviste, la TBS devient alors un outil théorique précieux pour « travailler sur les mots afin de révéler l'interprétation du monde qu'ils expriment » (192).
- 31 Le choix d'une sémantique argumentative et non pragmatique n'est qu'un des points qui distinguent la démarche de Salsmann de la méthode analytique. Pour s'en rendre compte il suffit de remarquer que dans son étude l'analyse de la signification du mot « mensonge » précède l'examen des situations où le terme est employé. Plus précisément, l'analyse avance en allant du maximum de contrainte imposé par la langue au maximum de liberté accordé au locuteur : la deuxième et la troisième partie identifient les aspects argumentatifs contenus dans l'argumentation interne de « mentir » (auxquels la langue associe un connecteur transgressif), la quatrième identifie quelques aspects contenus dans l'argumentation externe (qui laissent le choix au locuteur entre un connecteur normatif ou transgressif). Enfin, la cinquième partie détermine les aspects argumentatifs que le texte de Saint Augustin associe au mot « mensonge », dont certains ne sont pas « autorisés » par la langue (ils ne sont pas inscrits dans la signification du mot). Au cours de la démonstration, les conceptualisations du mensonge proposées par Platon, Kant, Derrida et Nietzsche sont

aussi évoquées, dans le but de montrer comment les philosophes questionnent la langue lorsqu'ils interrogent un concept.

- 32 Je me limiterai ici à présenter les propositions théoriques avancées par Salsmann. Le constat de départ est la non-coïncidence sémantique entre « mentir » et « dire le faux » : « mentir » n'est pas le contraire de « dire la vérité ». Pour qu'il y ait mensonge, en effet, il ne suffit pas que le locuteur dise quelque chose de faux, il faut aussi qu'il sache que ce qu'il dit est faux. Un premier aspect communiqué par « mentir » est donc SAVOIR QUE C'EST FAUX PT AFFIRMER. Un deuxième trait définitoire du menteur tient à sa duplicité : on dit de quelqu'un qui ment, lorsqu'il connaît le vrai et pourtant dit le faux. Salsmann met donc dans l'argumentation interne de « mentir » un deuxième aspect SAVOIR CE QUI EST VRAI PT DIRE QUELQUE CHOSE DE FAUX. A partir de ces deux aspects, elle construit deux blocs sémantiques qui respectent tous les critères permettant de discriminer une argumentation interne (mise en situation, négation et gradation).
- 33 La relation du mensonge à la fausseté apparaît encore plus riche dès que l'auteur se met à examiner les aspects contenus dans l'argumentation externe de « mentir », dans le but de préciser la relation que le mensonge entretient avec la tromperie, la simulation, la dissimulation et la vraisemblance. En comparant les argumentations externes de « mentir » et de « dire la vérité », on est porté à croire les deux expressions argumentativement inverses : là où « mentir » impose un connecteur normatif, « dire la vérité » en impose un transgressif et vice versa. Il est cependant possibles que le même connecteur relie « mentir » et « dire la vérité » à la même suite, par exemple, « tromper ». C'est tout le problème de Saint Augustin : on peut tromper sans dire le faux tout comme on peut d'ailleurs dire le faux sans tromper. Est-ce dire que celui qui dit le faux sans tromper ne ment pas ? Ou que tromper en disant le vrai, ce n'est pas mentir ?
- 34 Salsmann a raison de dire que Saint Augustin cherche à échapper à cette possibilité ouverte par la langue par un travail de redéfinition du mot « mensonge ». La thèse est d'autant plus convaincante que l'auteur arrive à identifier les deux opérations linguistiques – autant dire les manipulations sémantico-argumentatives – qui permettent au théologien de sortir de son embarras. L'efficace de la première manipulation tiendrait à la nature doxale du jugement proposé : les mots que Saint Augustin emploie pour décrire celui qui dit le faux sans avoir l'intention de tromper construisent l'aspect MENSONGE PT NEG TROMPER qui est inscrit dans la signification même du mot « mentir » (c'est une de ses argumentations externes). La réponse était donc déjà contenue dans la question : celui qui dit le faux sans tromper, c'est tout de même un menteur. Salsmann s'attaque ensuite au cas de celui qui trompe en disant la vérité et elle montre qu'il est intégré parmi les menteurs par une opération qui, contrairement à la précédente, n'est pas « autorisée » par la langue. Saint Augustin assimile en effet au mot « mensonge » un seul des deux aspects inscrits dans son argumentation externe : il « internalise » l'aspect LEURRE DC FAIRE ACCROIRE. C'est ainsi qu'il arrive à redéfinir le mensonge comme « une tentative de tromperie par le langage (que cela soit en disant le faux ou en disant le vrai) » (240). Une fois la lecture de l'article terminée, les philosophes auront été récompensés de l'effort mis pour se familiariser avec le vocabulaire technique de la TBS : en montrant comment Saint Augustin « s'est débattu avec la langue », l'analyse de Salsmann fait apparaître les

véritables enjeux du problème qu'était pour lui le mensonge et elle permet de « retrouver le questionnement qui l'a fait naître » (243).

7. Recueil d'articles ou ouvrage collectif ?

- 35 Après avoir analysé et commenté les contributions réunies dans ce volume, il est possible de revenir à la question s'il faut se fier à la quatrième de couverture et lire l'ouvrage comme un recueil d'articles, ou plutôt interpréter l'introduction et la bibliographie communes comme encadrant les cinq chapitres d'un seul et même ouvrage. Je trancherai finalement pour la première solution, parce que l'unité et la cohérence du livre ne sont pas imposées à l'avance, elles ne résultent pas de l'application systématique de notions définies une fois pour toutes ou de l'adhésion totale et acritique à une théorie préalablement élaborée. Au contraire, ce n'est qu'à la fin que le lecteur saisit la profonde unité de ce recueil, unité subtile et discrète, perceptible dans la fréquence d'une certaine tournure verbale, dans les multiples évocations d'un auteur, dans l'intérêt pour un certain type de textes. S'il est vrai que chaque article développe un questionnement qui plonge ses racines dans le champ de connaissances propre à son auteur et qu'il propose une approche spécifique aux textes littéraires ou philosophiques, il est vrai aussi que toutes les études confirment les hypothèses (du moins certaines hypothèses) de la TAP ou de la TBS et encouragent à développer les recherches sur l'argumentation et la polyphonie d'un point de vue sémantique. On aurait presque envie d'attribuer à *Argumentation et Polyphonie* la propriété d'être composé d'articles autonomes - et pourtant d'être un livre.

AUTEURS

FRANCESCA MAMBELLI

EHESS-CRAL